Ville de La Brède

Actualites de Juillet.Août 2017

PREVENTION

Chasse aux Moustiques tigre

L'Aedes albopictus, plus communément appelé moustique tigre est désormais implanté irrémédiablement sur la commune de La Brède. Présent et actif en Gironde depuis 2014, il a déjà colonisé 15 communes du département et poursuit son expansion. Il représente un risque émergent de transmission vectorielle à moyen terme, et à plus court terme une source importante de nuisances. Il est donc important d'agir.

Quel risque de transmission ?

Le moustique tigre n'est pas, en lui-même, porteur du virus de la dengue, du chikungunya ou du Zika. Il ne peut le transmettre que s'il a piqué, au préalable, une personne déjà infectée. Il n'y a pas, actuellement, d'épidémie de chikungunya, de dengue ou de Zika en France métropolitaine.
Le moustique tigre étant implanté et actif en Gironde et des personnes ayant séjourné dans des zones où ces maladies sévissent pouvant revenir infectées, il faut prendre les mesures de protection collective et individuelle nécessaires pour limiter la prolifération des moustiques et prendre en charge les personnes qui seraient susceptibles d'être infectées pour prévenir toute épidémie.

Une vigilance citoyenne pour lutter contre sa prolifération

Adapté à l'environnement humain, le moustique tigre se développe préférentiellement dans des environnements péri-urbains, ainsi que dans des zones urbaines très denses. Privilégiant les petits gîtes larvaires, il colonise toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels ainsi que d'éléments du bâti disponibles en milieu urbain (vases, pots, fûts, bidons, bondes, rigoles, avaloirs pluviaux, gouttières, terrasses sur plots...).
Voici quelques conseils et gestes simples pour éviter la prolifération de cette espèce :

- Coupelles sous les pots de fleurs, vases : videz-les régulièrement (au moins une fois par semaine) ou supprimez-les
- Seaux, matériel de jardin, récipients divers : videz-les puis retournez-les, ou mettez-les à l'abri de la pluie
- Bassin d'agrément : introduisez des poissons, qui mangeront les larves
- Bidons de récupération d'eau : recouvrez-les à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu, en vous assurant que les moustiques ne pourront pas accéder à l'eau.

Opération Tranquilité vacances

L'opération «Tranquilité vacances» vise à prévenir les risques de cambriolages dans les maisons laissées vides par leurs propriétaires ou les locataires partis en vacances.
Ce dispositif, mis en place par les services du ministère de l'intérieur et les préfectures, permet en effet de faire surveiller gratuitement votre domicile par les services de police et de gendarmerie, pendant les vacances d'été.
Pour bénéficier de ce service, vous devez remplir un formulaire de demande individuelle avant votre départ, à la brigade de gendarmerie de votre domicile. Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la Mairie. Les forces de l'ordre effectueront ainsi des patrouilles de surveillance vers votre domicile, de jour comme de nuit, en semaine et durant le week-end, afin de dissuader les cambrioleurs potentiels du 1er juillet au 31 août.
Formulaire téléchargeable sur le site
www.labrede-montesquieu.fr

RISQUE INCENDIE

Plus que jamais, la Gironde, les Landes et le Lot-et-Garonne doivent faire face aux risques de feux de forêt. Ce constat a conduit les trois préfets à harmoniser les réglementations en vigueur sur leur département, pour mieux protéger la forêt contre les incendies.

Les nouveautés du règlement interdépartemental

Il existe 5 niveaux croissants de vigilance :
Le vert (faible) et le jaune (moyen) sont déterminés en fonction de la période.
Le orange (risque élevé), le rouge (très élevé) et le noir (exceptionnel) sont déterminés par le préfet de chaque département

L'interdiction des lanternes volantes

La circulation dans les espaces exposés des communes à dominante forestière :
En période noire, la circulation et le stationnement des personnes et des véhicules sont interdits sur les voies communales et départementales desservant les espaces les plus exposés (sauf riverains). Les voies concernées sont définies dans chaque département par un arrêté préfectoral.

Rappel de mesures existantes

L'obligation générale de débroussaillement :
Le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires au sein des espaces exposés. Les maires disposent d'un pouvoir de substitution, en cas de défaillance du propriétaire, pour faire respecter cette obligation.

Le principe de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :
Le brûlage à l'air libre des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités locales est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne.

L'emploi du feu :
En période jaune, orange, rouge ou noire, il est interdit d'allumer un barbecue dans les espaces exposés des communes à dominante forestière. Cette interdiction s'applique notamment aux usagers des voies publiques traversant ces terrains. Il existe néanmoins des dérogations notamment pour les habitations situées dans ces zones (barbecues attenants aux bâtiments par exemple).

Le bivouac et le camping isolé :
La pratique du bivouac et du camping isolé est interdite dans les espaces exposés, sauf autorisation du propriétaire. En période jaune, cette pratique est interdite dans les espaces exposés des forêts domaniales. En période orange, rouge et noire, elle est interdite dans les espaces exposés même avec l'accord du propriétaire.

BREVES

Collecte de sang
Mercredi 23 août

Le don du sang est un geste incontournable, un acte généreux qui permet chaque année de soigner plus d'un million de malades. **La prochaine collecte aura lieu de 16h à 19h, à la Salle des Fêtes.**

Fermeture estivale des services

Accueil de Loisirs : du 7 au 25 août

Espace Jeunes : du 7 au 25 août

CCAS et Pôle emploi : du 7 au 25 août
En cas d'urgence, vous pouvez appeler la MDSI de Léognan au 05 57 96 02 60

Réserve Naturelle LA BREDE / SAUCATS

Depuis un an, l'intégralité de la Réserve sur la commune de La Brède est propriété de la Communauté de communes de Montesquieu.
La Réserve est visitable à pied, depuis la route D111 ou le chemin rural Ballet.
Elle est maintenant balisée. On peut y voir, au bord du ruisseau Le Brousteyrot, des paysages de landes et prairies (fauchées pour la conservation du papillon Fadet des Laîches), de forêts de feuillus ou de pins.
Un sentier de visite a été ouvert, les bords du cours d'eau entretenus et une zone humide dégagée, avec l'aide des chantiers d'insertion de la Communauté de communes. Renseignements et visites guidées : 05 56 72 27 98

Rencontre Interbio

Mardi 13 juin 2017, la mairie de la Brède, Territoire Bio Engagé, a accueilli les rencontres professionnelles BIOCOOP. Cette journée organisée par Interbio et la FRAB Nouvelle-Aquitaine avait pour objectif de mettre en relation les acheteurs du réseau BIOCOOP, 1er réseau bio de France, avec les entreprises agroalimentaires bio de Nouvelle-Aquitaine.
Quarante entreprises s'étaient déplacées pour présenter leurs produits.

Les rencontres ont été fructueuses. Biocoop est ravi de la qualité des produits présentés par les entreprises. Cette journée devrait conduire à de nouveaux référencements en réponse aux attentes du réseau Biocoop.

Nathalie Bernard, romancière brédoise

Passionnée par toutes les formes de création artistique et après avoir écrit plusieurs romans fantastiques pour adultes, Nathalie Bernard s'est lancée depuis plusieurs années dans la littérature jeunesse.
Après l'édition de séries pour enfants « *SILENCE* » ou encore « *Alliance Khépri et le trésor du Prieuré* » aux éditions LILLY JEUNESSE, elle présente cet été un nouveau thriller glaçant aux éditions Thierry Magnier ***« 7 jours pour survivre »*** où elle raconte l'histoire d'une adolescente amérindienne, Nita, kidnappée à Montréal et qui se réveille dans une cabane perdue au cœur de la forêt canadienne enneigée (à partir de 14 ans).

Elle sera présente au prochain Salon du Livre les 15 et 16 octobre 2017.

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitats.

La Brède Ensemble

Juillet/août marquent la trêve estivale après un mois de Juin particulièrement riche en animations diverses. Les services de la ville poursuivront leurs activités, notamment avec les séjours d'été de l'accueil de loisirs, et assureront, avec les élus majoritaires, une veille permanente en cas d'épisode caniculaire, notamment, mais aussi selon les nécessités qui s'imposeront.
En ces périodes de vacances, souvent propices aux cambriolages, nous vous invitons à adhérer au dispositif « voisins vigilants » mis en place par la municipalité (modalités disponibles sur le site internet de la Ville) et qui permet de créer une communauté de « veilleurs » reliée au service de gendarmerie pour une intervention plus réactive. En parallèle, le téléphone d'astreinte des adjoints reste actif durant tout l'été pour pallier aux situations d'urgence, en dehors des heures ouvrables de la Mairie. Nous aurons le plaisir de nous retrouver le samedi 2 septembre pour le forum des Associations, et la journée « Park en fête », reportée pour cause d'intempéries en mai dernier mais emplie de surprises pour nos ados !
A toutes et à tous nous souhaitons un bel été et d'excellentes vacances.

La Brède aux citoyens

A la rentrée, nous resterons vigilants, attentifs et nous continuerons à vous informer sur les sujets importants, structurants, comme la révision du Plan Local d'Urbanisme et ses impacts, le projet d'urbanisation du stade du bourg, l'entretien et la réfection des voiries de la commune, les relations avec la communauté de communes de Montesquieu....
Nous vous souhaitons un très bel été, de belles sorties, pas besoin d'aller très loin pour passer de bons moments, notre territoire et notre Département de la Gironde sont riches en trésors à visiter en famille et entre amis.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie / Eric Jault / Michel Campistrau / Kelly Photo.
Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 2000 exemplaires .
Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr

Edito

Après les festivités traditionnelles qui ont connu cette année encore un très grand succès populaire, et avant les vacances qui approchent à grands pas, le conseil municipal du 4 juillet a adopté des délibérations importantes qui vont permettre le lancement des projets d'aménagement et de réfection de voirie, en préparation de longue date pour certains.

Qu'il s'agisse de l'avenue du Château, du giratoire du stade de la Sauque ou de l'avenue de Bellevue, les objectifs principaux sont toujours la sécurisation des axes routiers principaux de la commune et l'amélioration de la qualité de vie des riverains. La circulation automobile, toujours plus dense et rapide, entraîne la nécessité d'adapter sans cesse les infrastructures pour restreindre la vitesse tout en assurant la liberté de circulation et la sécurité de tous les usagers de la route.

Cette problématique constitue un défi permanent auquel la collectivité consacre la part la plus importante de son budget d'investissement, mais aussi d'entretien : cette année, un million d'euros environ seront engagés sur ces diverses opérations qui comprennent, chaque fois que possible, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ainsi que le remplacement ou la modernisation de l'éclairage public.

Il n'y a donc pas de trêve estivale pour la Municipalité qui poursuit chaque jour son action pour embellir et sécuriser La Brède. Je vous souhaite d'excellentes vacances !

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

AMENAGER POUR MIEUX SECURISER

Après plusieurs mois d'études, des projets d'aménagements de voirie vont se concrétiser à l'automne :

Avenue du Château

Le conseil municipal du 4 juillet 2017 a approuvé le projet définitif d'aménagement de l'avenue du Château dont le montant prévisionnel des travaux est estimé à 345 000 € TTC. Ce projet comprend la réalisation de deux plateaux ralentisseurs à l'entrée du Château et au carrefour du Chec et la création d'un cheminement doux depuis le giratoire des pompiers jusqu'à l'entrée du Château. Un radar pédagogique sera installé entre les deux plateaux. Ces aménagements permettront la sécurisation de cet axe routier majeur. A cela s'ajoutent l'extension de l'éclairage public jusqu'au château et l'enfouissement d'une ligne téléphonique pour un coût de 75 000 € environ.

Giratoire de l'avenue de La Sauque et de l'avenue Charles de Gaulle

Le projet définitif a aussi été adopté en conseil municipal pour un budget global de près de 300 000 TTC. Cet aménagement devrait faciliter le désengorgement de la circulation vers et depuis le lycée de la Sauque et le stade André Mabille.

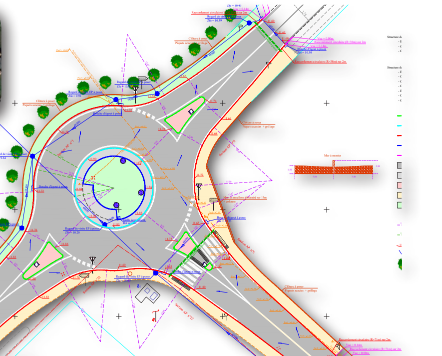

Giratoire de Bellevue et voiries diverses

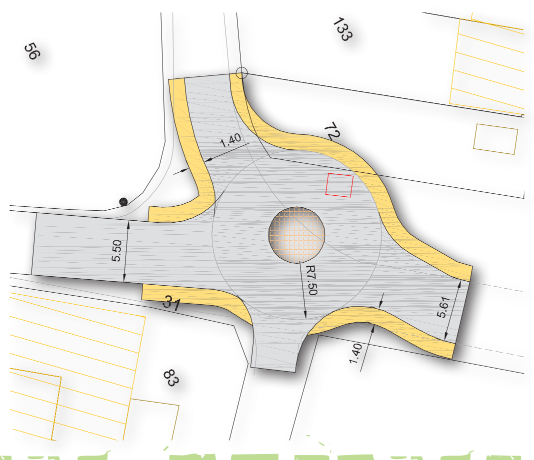

Afin de sécuriser le croisement particulièrement dangereux entre l'avenue de Bellevue et les Chemins d'Eyquem et de la Chicane, un petit giratoire va être réalisé d'ici la fin de l'année. Deux plateaux ralentisseurs existants seront maintenus de part et d'autre de cet aménagement et l'avenue de Bellevue sera entièrement refaite, de même que le Chemin de Galès.

ACTION SOCIALE

Vers une offre de santé solidaire

La problématique de l'accès aux soins et à la santé est un phénomène bien connu aujourd'hui qui se manifeste souvent dans la non-souscription d'une couverture complémentaire de santé et qui entraîne généralement un renoncement à de nombreux soins (dentaires, ophtalmologiques en particulier).

Partant de ce constat, la commune de La Brède souhaite proposer à ses habitants l'accès à une mutuelle à un tarif modéré grâce à la mise en place d'un contrat collectif.

ACTIOM

Le Centre Communal d'Action Sociale de La Brède s'est donc rapproché de l'association « ACTIOM » Association loi 1901, dont le but est de proposer, en partenariat avec les mairies, des solutions simples et efficaces en mutualisant certaines dépenses. De nombreuses municipalités adhèrent déjà à ce projet. 10 niveaux de garanties complémentaires pourraient être proposés par plusieurs mutuelles. **Une première réunion d'information générale aura lieu mercredi 6 septembre à 18h, salle Latapie** pour présenter ce projet. D'autres permanences d'accueil et de conseil seront proposées par l'association ACTIOM tous les mercredis matin et vendredis après-midi salle Latapie, à partir du 13 septembre. (Prendre RDV auprès d'Aurélie Quero).

CCAS Ville de La Brède

Contact : Aurélie QUERO
CCAS - Mairie, 1 place Saint Jean D'Etampes
33650 LA BREDE
05 57 97 76 92

Plan canicule

Par ailleurs, dans le cadre du Plan Départemental de Gestion de la Canicule en Gironde, la commune met à disposition en Mairie un registre nominatif sur lequel vous pouvez vous inscrire ou inscrire des personnes vulnérables de votre entourage.
Ce registre permettra au personnel communal et à la Réserve Communale de Sécurité Civile, en cas d'alerte de canicule, de se déplacer au domicile de ces personnes et de leur apporter une vigilance toute particulière. N'hésitez pas à vous manifester auprès d'**Aurélie QUERO au 05 57 97 76 92 ou au 05 57 97 18 58**.

JEUNESSE

Rentrée scolaire 2017

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques le 28 juin 2017 permet d'adapter le temps scolaire sur 8 demi-journées répartis sur 4 jours.
Pour plusieurs raisons, la commune de La Brède maintient pour la rentrée 2017/2018 la semaine scolaire sur 9 demi-journées répartis sur 5 jours comme pour la rentrée 2016/2017 et il n'y aura donc aucun changement pour la rentrée à venir.
Une consultation sera lancée en début d'année sur la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018/2019.

Vacances d'été

Les mini séjours des petits et grands sont complets : 40 enfants vont partir en vacances hors de leur famille.

L'accueil sera ouvert du 10 juillet au 4 août et du 28 août au 1 septembre. Les vacances ont pour thème «Walt Disney», un spectacle est prévu le 28 juillet à la salle des fêtes. Bonnes vacances à tous !!

A VOS AGENDAS

Jeudi 20 juillet

Ciné sous les étoiles

Place de l'Eglise : marché de producteur **dès 19 heures** avec dégustation de produits du terroir. Possibilité de dîner sur place (paëlla, crêpes, poulets frites, assiettes landaises), apéritif villageois offert par la municipalité suivi d'un **concert sous les chaudes couleurs brésiliennes** avec le groupe Alé Kali Quartero dans le cadres des scènes d'été en Gironde.

Puis pour clôturer la soirée sous les étoiles, **«le Livre de la Jungle» magnifique film à venir voir en famille ou entre amis sur grand écran.** Organisé par la Communauté de Communes en partenariat avec la Municipalité.

Samedi 2 septembre

Forum des associations

Les associations brédoises investiront le parvis de la salle des fêtes pour présenter leur programmation annuelle et prendre les premières inscriptions. Cette journée est un moment privilégié pour rencontrer les dirigeants associatifs et découvrir les multiples activités organisées sur la Commune, pour tous les âges et tous les goûts : culture, patrimoine, sport, ...

Park en fête

Annulée en mai pour cause d'intempéries, cette journée dédiée aux jeunes autour des activités du Parc de l'Espérance s'enrichit chaque année de nouvelles animations : bubble foot, contest de trottinettes et de skate, grimp'arbre, Onewheel ...

Samedi 16 septembre

Montesquieu et Nous

Château de La Brède

Pour cette édition 2017 des journées du patrimoine, la Municipalité de La Brède et le Cercle des Amis de Montesquieu ont choisi d'évoquer George Sand, au programme : chasse au trésor, pique-nique villageois, conférences, spectacles équestres, vénerie, récital de piano : Chopin.
Tous ensemble costumés !

Plus d'infos sur les événements : www.labrede-montesquieu.fr

Fêtes de la Rosière 2017 : Retour en images

Ambiance Feria autour du cortège le vendredi soir

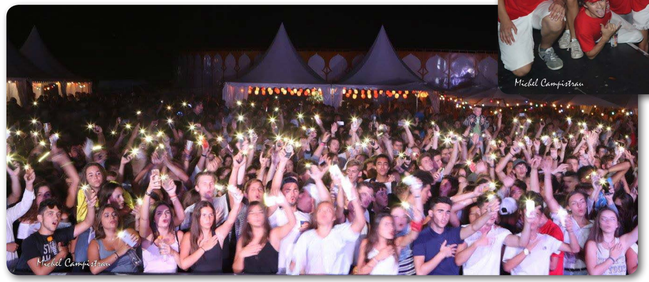

Concerts et DJ tous les soirs

Samedi 24 juin, La Brède célébrait 20 ans de corrida

Dimanche 25 juin, demi-finale de championnat de France de Recorte dans les arènes

Sans eux, pas de Rosière, merci à ...

tous les bénévoles de la commission extra-municipale des fêtes, les associations, le cortège, les services municipaux, aux familles de la Rosière et du rosier, la municipalité, les sapeurs-pompiers et la gendarmerie de Castres, les partenaires et les mécènes. Grâce à eux, les Fêtes de la Rosière 2017 ont été cette année encore une belle réussite. Un grand MERCI pour leur précieuse contribution et merci à vous tous pour votre participation !
Rendez-vous les 22, 23 et 24 juin 2018.
Retrouvez toutes les photos sur **www.labrede-montesquieu.fr**
www.facebook.com/FetesdelaRosierePageofficielle

©Kelly Photo

Discours officiel sous le regard de Montesquieu

Défilé dans les rues de La Brède

©Kelly Photo

Notre Rosière 2017, Emma Sudre

Cérémonie de couronnement

©Eric Jault

Nicole Mussotte, Rosière 1964 au bras d'Henri Ardurats, viticulteur

©Kelly Photo

Le cortège au grand complet dans le Parc du Château de La Brède, le dimanche matin.